

Le cheval au cœur de la Mayenne



PLAN CHEVAL 2030

Edito



La Mayenne est une terre de cheval. Réel héritage de notre territoire, elle a vu se développer des savoir-faire reconnus et des filières dynamiques qui font aujourd’hui notre fierté. Du cheval de trait à la compétition sportive, en passant par l’élevage et la formation, le cheval incarne, au-delà de notre histoire, notre avenir.

Par cette nouvelle approche, le Conseil départemental affirme sa volonté d’accompagner cette richesse unique et de soutenir ceux qui la font vivre : professionnels, associations, bénévoles et passionnés. Notre ambition est double : valoriser l’excellence de la filière équine et renforcer son rôle dans le développement local.



Le cheval est une chance pour l’attractivité. Ce patrimoine vivant offre aujourd’hui bien plus qu’un attrait touristique : il incarne un mode de vie, une relation au territoire, une excellence entrepreneuriale. Dans un monde en quête de sens, de nature et de lien, le cheval fédère, fait rayonner et révèle ce qui fait la singularité mayennaise.

Joël BALANDRAUD,
Vice-président

Ce plan s’inscrit dans une démarche collective et partenariale, au service d’un développement équilibré et durable. Ensemble, nous voulons faire de la Mayenne une référence, où le cheval n’est pas seulement notre symbole, mais un acteur à part entière de la vitalité de notre territoire.

Enfin, par ce projet structurant, le Département affirme son rôle d’animateur et de facilitateur, au plus près des besoins des acteurs du cheval et au service de l’intérêt général.



Olivier RICHEFOU,
Président du Conseil départemental
de la Mayenne

Soutenir la filière équine, c’est encourager la pratique sportive auprès des plus jeunes notamment. C’est également être présent pour nos sportifs de hauts niveaux qui font rayonner la Mayenne. Enfin cette ambition conduite par la Mayenne consolide les dynamiques territoriales que portent nos acteurs locaux au quotidien.

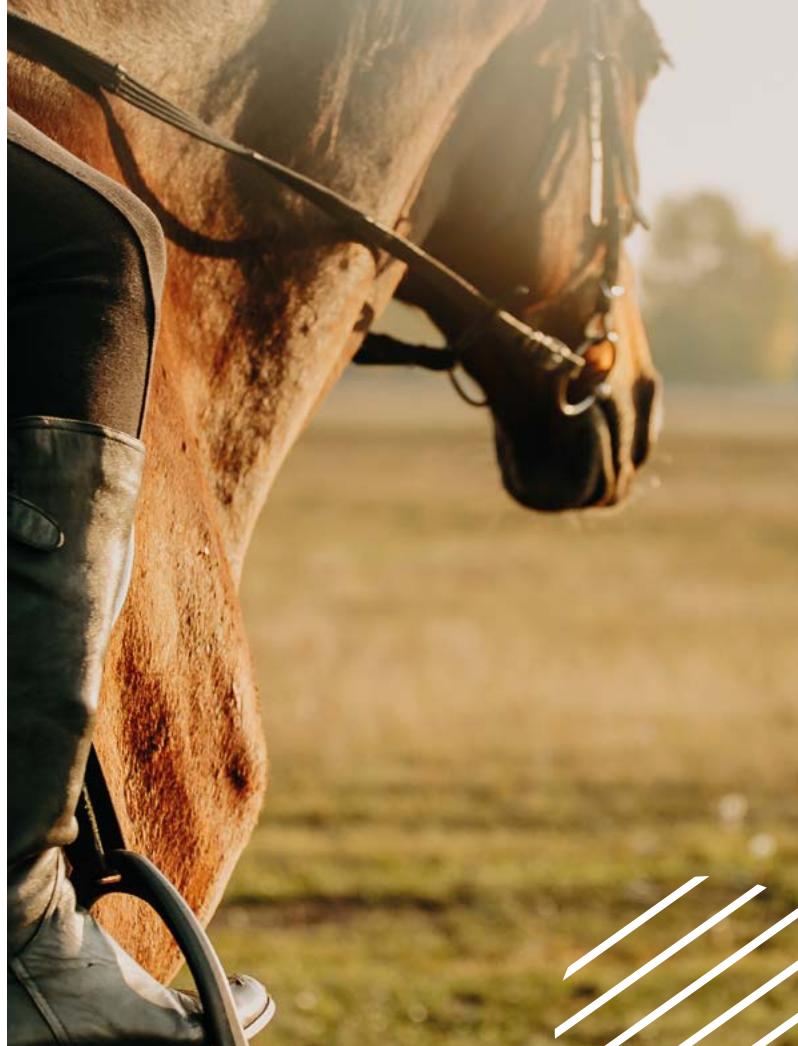


Vincent SAULNIER,
Vice-président



Le cheval est ancré dans la culture et le patrimoine du département de la Mayenne, qui a vu naître de nombreuses races équines telles que le Trait du Maine, le Percheron ou encore le Boulonnais. **Aujourd'hui, le cheval continue de jouer un rôle essentiel dans l'économie et la vie sociale de la Mayenne.**

La filière équine jouit d'une place particulière en Mayenne. Il conviendrait même de parler des filières équines, tant les activités liées au cheval dans le département sont plurielles. **Le dynamisme des activités équines en Mayenne est important.** Le secteur emploie directement plus de 1400 personnes (emplois salariés et non-salariés).



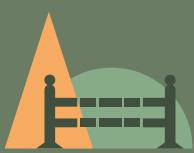
Au carrefour de territoires où l'intérêt pour le milieu équin n'est plus à démontrer (la Normandie et le Maine-Anjou), **la Mayenne est un acteur majeur de la filière en Région Pays de la Loire** et dispose d'atouts exceptionnels.



1er
département ligérien
pour l'élevage :
plus de 600 naissances
en 2024



6ème
département français
en nombre d'équidé : 25 400



55
établissements équestres



20%
des emplois salariés équins
ligériens officient en Mayenne



89
entraineurs



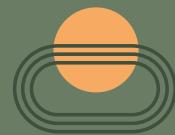
2 876
licenciés



2 500
chevaux entraînés



1 200 km
de randonnées équestres



9
hippodromes



Un Département proche de la filière équine mayennaise

La filière équine est un atout pour le développement des territoires. Les enjeux économiques, touristiques, sociaux s'associent et contribuent à faire rayonner le territoire mayennais. A ce titre le Département de la Mayenne souhaite soutenir les filières équines. Pour ce faire le Conseil départemental de la Mayenne a engagé une démarche de diagnostic autour du monde équin répartie en différentes thématiques : Sport-loisir, Tourisme, Hippisme, Éducation et Inclusion.

Cet état des lieux met en lumière l'importance de la filière équine dans le paysage mayennais. Aussi, le Département de la Mayenne, attentif au développement de son territoire et à la conservation de son patrimoine a décidé d'offrir aux acteurs de la filière équine les moyens de poursuivre leurs projets. A cet effet, plusieurs axes de réflexions sont retenus et vont permettre de porter des actions majeures.

Il s'agit d'une feuille de route qui regroupe les actions menées depuis 2021 et qui se poursuivent jusqu'en 2030. Évolutif, ce document pourra venir s'enrichir de nouvelles actions au fil du temps.



5 Axes 22 actions

pour mettre en œuvre
la stratégie de soutien
du Département de la
Mayenne

Axe 1

Installer et pérenniser
la filière d'élevage

Enjeu 1 : Structurer une filière équine durable et d'excellence en Mayenne

Enjeu 2 : Aider à l'installation et à la transmission dans la filière

Axe 2

Aider à l'insertion et à
l'inclusion par le cheval

Enjeu 1 : Faire découvrir les formations liées aux métiers du cheval

Enjeu 2 : Favoriser la pratique du cheval pour les personnes en situation de handicap

Axe 3

Promouvoir, favoriser
la pratique du sport et
des loisirs équestres

Enjeu 1 : Encourager la pratique du sport équestre

Enjeu 2 : Soutenir le sport de haut niveau avec la TEAM Mayenne

Axe 4

Accompagner et diffuser
les actions liées à la filière
hippique

Enjeu 1 : Aider à la modernisation des hippodromes

Enjeu 2 : Développer l'attractivité des évènements hippiques

Enjeu 3 : Aider la filière d'entraînement d'excellence de Senonnes

Axe 5

Faire du cheval un
marqueur d'attractivité
de la Mayenne

Enjeu 1 : Faire du cheval un marqueur d'attractivité de la Mayenne

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

Axe 5



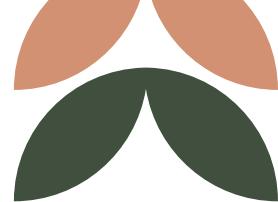
Axe 1

Installer et pérenniser la filière d'élevage

Le Département soutient les éleveurs mayennais dans leurs actions quotidiennes et favorise leur installation sur le territoire. Souhaitant assurer le renouvellement et la pérennité de la filière élevage en Mayenne et notamment du cheval de trait, le Conseil départemental prolonge sa réflexion pour aider à l'achat de petit matériel pour les jeunes éleveurs s'installant sur le territoire et non éligibles au plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAÉ). En outre, il aspire à sauvegarder et améliorer le capital génétique de son élevage percheron.

Le Département apporte également une aide pour des opérations ponctuelles (manifestation, exposition, concours...) dont l'action s'inscrit dans une dynamique porteuse pour la filière équine en lien avec l'élevage. Le Département en poursuivant son aide financière auprès du syndicat des percherons de la Mayenne renouvelle son soutien pour la préservation et la mise en valeur de ce cheval emblématique.





Enjeu 1 :

Structurer une filière équine durable et d'excellence en Mayenne

Actions

1. 1 Amener les plus jeunes à s'inscrire dans une **démarche durable** pour la filière **d'élevage équin** et notamment la **race percheronne**.
1. 2 Poursuivre la **promotion de race d'exception** en renouvelant l'aide accordée au syndicat des percherons de la Mayenne.
1. 3 Développer la notoriété des **formations** existantes relatives au double **élevage équin-bovin**.
1. 4 Accompagner les structures à intégrer la **labellisation EquuRES** avec un objectif de 80% des centres équestres labellisés avant 2030 et un échelon supplémentaire pour les hippodromes mayennais.

A savoir :

Le label **EquuRES** est une démarche unique de qualité en faveur de l'environnement et du bien-être animal spécifiquement développée pour les structures équines.

Acteurs

- Conseil départemental de la Mayenne
- Chambre d'agriculture
- Syndicat des percherons

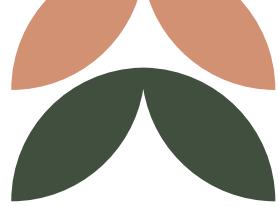
Budget

- Aide au syndicat des percherons : **6 K€**
- Subvention à la labellisation EquuRES (50% du coût total) : **5 K€**

Calendrier

- 2026-2027





Enjeu 2 :

Aider à l'installation et à la transmission dans la filière

Actions

1.5 Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs grâce à deux dispositifs mis en place avec la Chambre d'agriculture depuis le 1er janvier 2023 : une aide pour réaliser **un stage de parrainage et un accompagnement global** (CREA et post-installation).

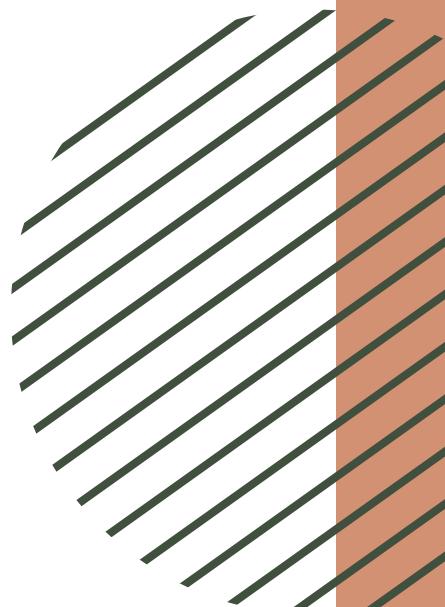
1.6 Intervenir auprès des jeunes agriculteurs avec des **aides à l'installation** financées par la Région Pays de la Loire et le FEADER. Le Conseil départemental complète ce soutien pour favoriser la réussite des projets agricoles en Mayenne.

Budget

75 k€ /an

Acteurs

- Chambre d'agriculture
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Jeunes agriculteurs
- Conseil départemental de la Mayenne





Axe 2

Aider à l'insertion et à l'inclusion par le cheval

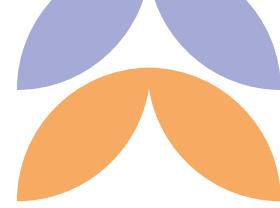
Afin de faire découvrir aux jeunes, dont les collégiens, les métiers équins, le Département favorisera les liens avec les acteurs de la formation sur le territoire (MFR, Lycée agricole) en promouvant les métiers du cheval auprès des plus jeunes.

Par ailleurs, il a toujours été un acteur majeur pour accompagner ses publics en perte d'autonomie. Le Département souhaite poursuivre et approfondir des actions envers les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie par la **médiation équine**.

Ces publics cibles doivent pouvoir pratiquer le sport et le loisir équestre à proximité de leur lieu de vie.

Le Département souhaite développer un partenariat renforcé avec les acteurs du sport pour faire découvrir ces **activités équestres handi-sport**.





Enjeu 1 :

Faire découvrir les formations liées aux métiers du cheval

Fort de sa filière formation dans le domaine équin avec trois établissements de formation, le Département souhaite développer la connaissance des filières métiers équines auprès des plus jeunes pour participer à la croissance de l'emploi équin en Mayenne.

Action

2.1 Contribuer à une **meilleure connaissance du monde équestre** pour tous les jeunes mayennais en participant au financement d'un **stand des métiers du cheval** lors du forum des métiers et permettant aux professionnels de la filière de valoriser leurs métiers.

Acteurs

- Conseil départemental de la Mayenne
- Agence d'attractivité

Budget

○ Financement d'un stand métier du cheval lors du forum des métiers :
5 K€

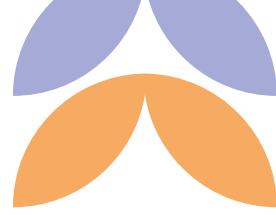
Calendrier

○ 2026

Le saviez-vous ?

Des acteurs de la formation :

- La **MFR de la Mayenne** propose un BAC PRO C.G.E.A. SUPPORT ÉQUIN.
- L'**agri campus** est le seul établissement proposant une section sportive équitation.
- Le **campus droit de Laval** propose une formation droit et gestion des entreprises agricoles - option équestre.



Enjeu 2 :

Favoriser la pratique du cheval pour les personnes en situation de handicap

Action

2.2 Soutenir les structures qui promeuvent **l'inclusion par le cheval** et les soutenir financièrement dans leurs achats d'équipements pour le sport équestre adapté.

Budget

○ environ **30 k€/an**

Calendrier

○ 2026

Acteurs

- Centres équestres partenaires
Handi-Cheval Mayenne
- Association Handi-cheval

Le saviez-vous ?

Handi-Cheval Mayenne est cofinancée par le Département à hauteur de **28 k€/an**.

Elle participe notamment à :

- la réalisation **d'actions** à caractère **social et solidaire** en utilisant le cheval à des fins d'insertion professionnelle ;
- l'accueil et l'orientation des personnes en situation de handicap susceptibles de bénéficier de ces activités. **L'action équi-travail** portée par l'association permet à 6 établissements équestres mayennais de proposer **175 séances/ an**.



Axe 3

Promouvoir, favoriser la pratique du sport et des loisirs équestres

Le cheval fait partie de l'identité du Département de la Mayenne. La pratique de l'équitation, la découverte du monde équin par les plus jeunes est un objectif premier du Département.

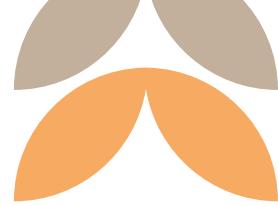
Le Conseil départemental de la Mayenne poursuit donc son aide de **35€** pour la prise d'une **licence** favorisant ainsi l'intégration des plus jeunes dans le sport équestre en lien avec le dispositif **Génération Mayenne**.

Pour poursuivre ce mouvement de démocratisation de la pratique équestre, le Département réfléchit à un investissement pour un site dédié à la pratique équestre notamment pour accueillir des compétitions équestres régionales et nationales en lien étroit avec les acteurs du territoire.



Enjeu 1 :

Encourager la pratique du sport équestre



Actions

- 3.1 Poursuivre le **financement de licences** à hauteur de **35€** pour élargir l'éligibilité à la pratique de loisir et pour favoriser l'intégration des plus jeunes dans le sport équestre en lien avec le dispositif Génération Mayenne.
- 3.2 Co-construire **un site départemental de concours équestre** et accueillir une première compétition régionale ou nationale.

Acteurs

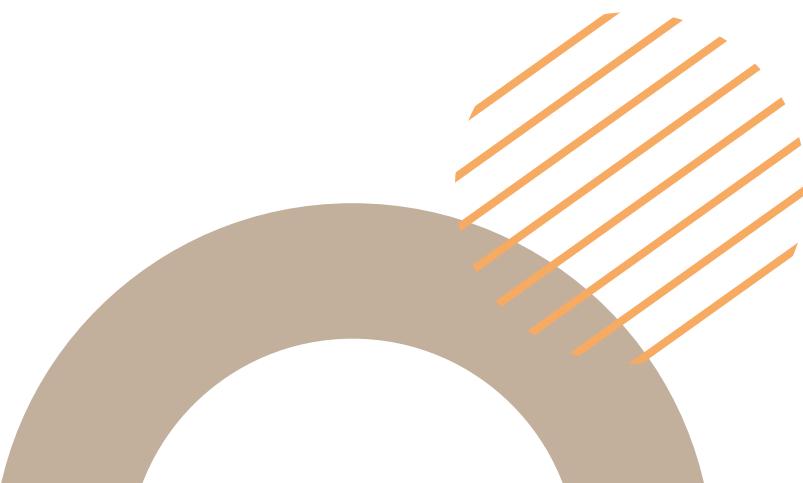
- Comité départemental d'équitation
- Centres équestres affiliés et non affiliés
- Etablissements scolaires (collèges)
- Conseil Régional des Pays de La Loire
- Collectivités locales
- Fédération française d'équitation
- Comité régional d'équitation des Pays de la Loire

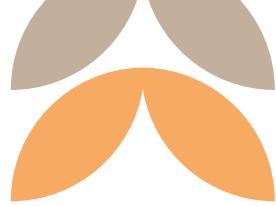
Budget

- Construction d'un site départemental pour les concours équestres : **50 K€**
- Financement d'une étude de faisabilité
- Licences **20 K€** sur 4 ans

Calendrier

- 2027





Enjeu 2 :

Soutenir le sport de haut niveau avec la TEAM Mayenne

Le Conseil départemental a réalisé un accompagnement personnalisé de Vladimir Vinchon en 2022 pour l'acquisition d'un van à hauteur de 50 k€ et d'une selle adaptée à hauteur de 4,8 k€. Vladimir Vinchon, Emma Douillet, Vincent Brunet et Marion Chaussonnerie font rayonner la Mayenne au plus haut niveau.

Actions

- 3.3 Accompagner les sportifs de haut-niveau licenciés en Mayenne issus de la filière équitation dans le cadre de la **Team Mayenne** avec un contrat d'olympiade de 60 000 € sur 4 ans pour Vladimir Vinchon.
- 3.4 Faire des sportifs du milieu équestre **des ambassadeurs du Département**.

Acteurs

- Sportifs de haut-niveau

Budget

- Contrat d'olympiade : **60 K€**
- Team Mayenne : **60 K€/an**

Calendrier

- Accompagnement dans le cadre de chaque olympiade et notamment JO 2028





Axe 4

Accompagner et diffuser les actions liées à l'hippisme

Le département de la Mayenne compte 9 hippodromes dont 3 sont classés en première catégorie (Laval, Meslay-du-Maine, Craon). La Mayenne c'est 60 réunions et plus de 500 courses par an.

Ces équipements structurants pour la pratique de l'hippisme sont connus et reconnus au niveau national. Ils accueillent chaque année des évènements d'envergure :

Trois Glorieuses (Craon), Grand National du Trot (Laval), etc.

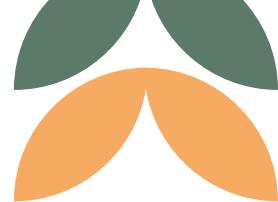
Le Conseil départemental, afin de maintenir un haut niveau de prestation tant pour le public que pour les professionnels des courses hippiques, déploie chaque année un budget d'investissement à destination des hippodromes mayennais et de leur modernisation.

Le monde des courses repose en grande partie sur la mobilisation de bénévoles les jours de réunions hippiques.

Le Département attaché aux personnes qui font de ces moments une vraie réussite soutient les projets dédiés.

Pour contribuer au dynamisme et pérenniser l'attractivité du territoire mayennais et de ces évènements locaux au rayonnement extérieur, le Département étend la création de Grand prix de la Mayenne dans chaque hippodrome avec une communication dédiée.





Enjeu 1 :

Aider à la modernisation des hippodromes

Action

4.1 Aider à la **modernisation des hippodromes** mayennais pour assurer leur développement à long terme et garantir une parfaite qualité d'accueil

Acteurs

- Conseil départemental de la Mayenne
- Sociétés des courses

Calendrier

- 2026-2030

Budget

1 M€
en investissement jusqu'à 2030





Enjeu 2 :

Développer l'attractivité des évènements hippiques

Actions

- 4.2 Assurer une **visibilité permanente** sur tous les hippodromes avec notamment un **Grand prix** du Conseil Départemental par hippodrome.
- 4.3 Promouvoir **l'exportation de la Mayenne en dehors du territoire** : Grand prix de la Mayenne à Vincennes, Prix du Cornulier, Prix d'Amérique.
- 4.4 Permettre aux Mayennais de découvrir le **monde des courses** et les **hippodromes** mayennais de première catégorie.
- 4.5 Participer à l'organisation d'une **journée des bénévoles** sur un hippodrome mayennais.

Budget

35 k€/an

Calendrier

- 1 Grand Prix par an sur différents hippodromes en Mayenne
- Des déplacements récurrents sur les hippodromes parisiens

Acteurs

- Conseil départemental de la Mayenne
- Agence d'attractivité
- Les sociétés des courses





Enjeu 3 :

Aider la filière d'entraînement d'excellence de Senonnes

Reconnu comme le troisième centre d'entraînement national (hors Paris) et fort de plus de 600 chevaux et 38 entraîneurs, le centre d'entraînement régional de galop de l'ouest (CERGO) est un acteur majeur pour la formation des entraîneurs et des jockeys notamment pour la filière du galop français.

Action

- 4.6 Assurer la pérennité du CERGO en contribuant au financement de l'amélioration des conditions d'accueil et d'entraînement sur le site.**

Acteurs

- Association CERGO de Senonnes-Pouancé
- Syndicat mixte du centre d'entraînement Anjou-Maine
- Conseil départemental de la Mayenne
- Collectivités territoriales

Soutiens financier apportés par le Département

- **2007 : 103 500 €** (15% du budget) alloués au syndicat mixte pour la réalisation de la tour de contrôle et de travaux sur les pistes.
- **2022 : 82 000 €** (10% du budget) alloués à l'association pour la rénovation de deux pistes d'entraînement et la réhabilitation du manège des chevaux d'obstacles.
- **2023 : 232 000 €** pour le financement d'un belvédère, d'un hangar et de 10 boxes.

Le saviez-vous ?

L'association CERGO c'est :

Un site de **46 ha**

Environ **500** propriétaires de chevaux de France, de Grande-Bretagne et États-Unis d'Amérique...

5 salariés à l'association

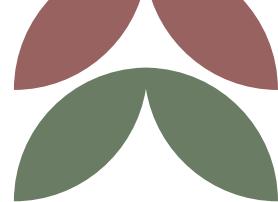
150 emplois liés à l'activité du centre

Axe 5

Faire du cheval un marqueur d'attractivité de la Mayenne

La Mayenne est une terre de cheval, de façon discrète mais évidente : élevages réputés, centre de formation performant, paysages accueillants, savoir-faire enracinés, clubs et pratiquants engagés. Ce patrimoine vivant offre aujourd’hui bien plus qu’un attrait touristique : il incarne un mode de vie, une relation au territoire, une excellence entrepreneuriale.





Enjeu :

Mettre le cheval au cœur de la politique d'attractivité de la Mayenne

Actions

- 5.1 Donner au cheval une **place centrale** dans la narration territoriale notamment en inscrivant le cheval dans une **marque territoriale** (logo, discours, visuel).
- 5.2 Inclure les acteurs en fédérant les parties prenantes qui gravitent autour du cheval. Et les réunir pour **structurer une gouvernance partagée**.
- 5.3 Développer une **offre territoriale à 360°** autour du cheval : tourisme (dont la randonnée équestre), économie, etc.
- 5.4 Utiliser le cheval comme levier de **rayonnement externe** pour en faire un atout de communication territoriale (événements signatures, ambassadeurs territoriaux issus du monde équin, présence du cheval dans les salons et forums internes et nationaux).

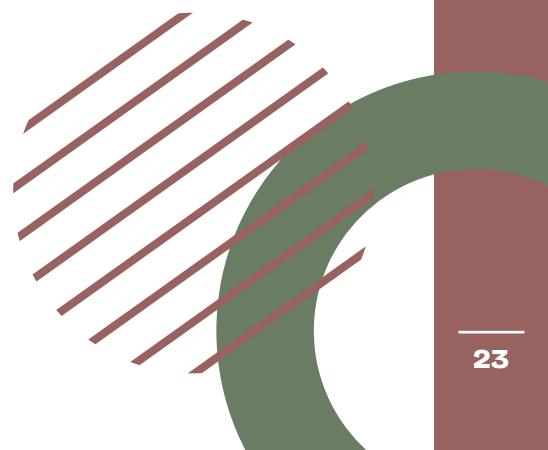
Enfin, Le Conseil départemental souhaite innover en s'attachant à développer un partenariat étroit avec le département du Calvados, notamment, qui bénéficie d'une expérience reconnue avec le milieu équin.

Acteurs

- Conseil départemental de la Mayenne
- Agence d'attractivité
- Acteurs équins internes et externes

Calendrier

- 2026





 **Le cheval
au cœur de la
Mayenne** 

PLAN CHEVAL 2030

